

## L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE : ENJEUX ET FONCTIONNEMENT

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

### DURÉE

½ journée en distanciel synchrone collectif (visioconférence) de 3 heures 30 - De 9 h 30 à 13 h 00 ou de 14 h 00 à 17 h 30

### PUBLIC VISÉ

- Professionnel de l'immobilier
- Prérequis : connaissance générale du marché immobilier et notions de construction et d'isolation

### OBJECTIFS

- **Comprendre l'audit énergétique et son impact sur le marché immobilier et savoir l'expliquer et le commenter à ses clients**
- Comprendre les enjeux de l'audit énergétique dans le processus de vente, de location et de l'attribution des aides

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Présentation power point avec vidéoprojecteur et écran - Exposés et échanges - Étude de cas pratique, cas concret et mise en situation - Matériaux et outils spécifiques.
- Remise de la présentation sur support informatique
- Quiz de validation des connaissances
- La formation sera animée par Stéphane ZEHACKER, responsable d'une société de Conseils et d'Etudes Thermiques

### CONTENU DE LA FORMATION *(Les durées ci-dessous sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier)*

#### DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30 ou 14h

#### Accueil (15mn)

Présentation par le CEPSO  
Tour de table et évaluation des niveaux

#### Audit énergétique (2h15)

##### Enjeux et réglementation de l'audit (15mn)

Maitriser l'aspect réglementaire de l'audit  
L'audit, un outil central et indispensable au marché immobilier

##### Fonctionnement et méthodologie de l'audit (1h45)

Les différents outils d'évaluation énergétique du marché (DPE, audit énergétique, étude thermique)  
L'ensemble des éléments pris en compte pour l'élaboration de l'audit  
Focus sur la nécessité d'un travail d'investigation approfondi du bâtiment  
Savoir lire et bien comprendre le déroulé de l'audit énergétique  
L'audit énergétique : outil déterminant pour l'évaluation des aides à la rénovation

*Dernière mise à jour : 25 novembre 2024*

*Pause (15 mn)*

**Les pathologies spécifiques à la rénovation énergétique (15mn)**

Signes de pathologies évidents du bâtiment  
Pathologies induites par les travaux d'isolation

**Étude de cas pratiques (30 mn)**

Exemples d'audit (Maison individuelle et bâtiment collectif)

**CONCLUSION DE LA FORMATION (15mn)**

Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction  
Tour de table et bilan de la formation

**FIN DE LA FORMATION : 13h ou 17h30**

**SUIVI ET ÉVALUATION**

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

**COÛT DE FORMATION**

- 198 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 165€ HT)
- 228 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 190 € HT)

**ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Dans le cas où le stagiaire présenterait des difficultés d'accès à sa formation, pour raison de handicap, permanent ou provisoire, même léger, merci de nous en informer dès l'inscription afin d'étudier ce qu'il est possible de mettre en place pour adapter la formation à sa situation.

*Dernière mise à jour : 25 novembre 2024*